



1780 - 2000

CHANT SACRE

100<sup>ème</sup> Anniversaire

1900 - 2000

Fraction de commune LE SENTIER



Brefs commentaires historiques

SOCIETE LE CHANT SACRE

B r e f s c o m m e n t a i r e s  
h i s t o r i q u e s d e 1780 à 2000

---

F R A C T I O N D E C O M M U N E

1 3 4 7 L E S E N T I E R

100ème anniversaire

---

Que se passa-t-il au mois de janvier 1612 ?

II.EE de Berne, autorités au demeurant fort bien disposées à l'égard de la population de La Vallée, accordèrent à leurs sujets du CHENIT la permission, qualifiée de gracieuse, de construire un petit temple et ordonnèrent à la classe d'Yverdon et de Romainmôtier de nommer une personne capable de prêcher la parole de Dieu. Ce personnage serait ministre au Chenit et diacre à Le Lieu. Le choix se porta sur Pierre THARRIN, de Montagny. Il fut présenté à ses paroissiens et paroissiennes le 14 mai 1612.

A cette époque, la musique notée était inconnue et, lors des cultes, un petit nombre de personnes chantaient des psaumes sur des airs donnés, ce qui s'appelait chanter "en rime". En fait, c'était une répétition continuelle de quelques notes, sans connaissance aucune des règles élémentaires de la musique. Selon la tradition, c'est vers les années 1680 à 1690 que l'on

commença à apprendre la musique mais, ce n'est qu'au début du 18e siècle que l'étude devint plus sérieuse.

En 1704, Abraham Nicolas Malherbe de Chavornay fut nommé pasteur du Chenit. Il fut le premier résidant de la Cure du Sentier. Ce pasteur contribua beaucoup au perfectionnement du chant de psaumes. En peu de temps, chacun y pris goût et des concerts eurent lieu dans les maisons. On affirme même que l'église du Sentier égala, voire même surpassa, les églises des environs pour cette partie du service divin.

Le temple devint trop petit pour contenir tous les fidèles. Il fut démoli et reconstruit tel qu'il existe aujourd'hui.

A relever que beaucoup de personnes venaient de l'extérieur le Jour du Seigneur pour écouter les psaumes chantés et accompagnés par les trompettes. Ce sont les 4 frères Meylan, fils du Gouverneur Abraham qui, le jour de la Pentecôte en 1727, inaugurèrent cette nouvelle manière de chanter les psaumes. Bien des années plus tard, arriva le pasteur J.F. Réal, bernois d'origine mais bourgeois de Lausanne. Très bon connaisseur de la musique, il proposa aux paroissiens de créer une société de chant pour apprendre à chanter les psaumes en mesure.

Le 13 août 1780, 77 personnes fondèrent la Société de musique du Chenit, devenue Le Chant Sacré.

Un conseil fut désigné, avec un Président (généralement le pasteur), plus un lieutenant, un secrétaire, deux caissiers qui portaient le titre de recteur, conseil complété par 8 assesseurs. Le règlement adopté comprenait 21 articles. Le dernier de ces articles renfermait une clause qui précisait que la société ne serait jamais dissoute.

De tout temps, cette clause a été respectée et, aujourd'hui encore, le Chant Sacré subsiste même s'il n'exerce plus d'activités chorales.

A l'époque, les femmes n'étaient pas admises. Toutefois, à l'article 1er, il était dit que les femmes qui savaient chanter en mesure pouvaient se joindre au concert. Craignait-on déjà les fausses notes ? Les progrès dans l'art de la musique furent étonnants. Le nombre de sociétaires augmentait sans cesse. En 1824, alors que le pasteur Samuel Brousson était à la tête de la paroisse du Sentier, fit un pas de plus dans l'apprentissage de la musique et ce ministre "cultuel" pris l'initiative de proposer l'étude de la musique figurée. Il faut signaler un détail anecdotique ; le pasteur Brousson s'était mué en parolier et, sur une musique de l'ancien Juge de paix D. Le Coultre (lequel connaissait toutes les musiques !), le premier chœur du nouveau genre fut fort bien interprété.

Deux compositions de ce tandem musical figurent encore dans le recueil actuel de la Société du Chant Sacré du Sentier. Le "Donnez-vous à Jésus" était encore chanté à chaque réception des catéchumènes.

Lors de la construction du temple du Brassus en 1841, la Société de chant se trouva scindée en deux sociétés bien distinctes, celle du Chant Sacré du Sentier et celle du Chant Sacré du Brassus. Toutefois, cette scission ne perturba nullement la continuation de l'oeuvre de la société de musique et d'anciens membres constituèrent la société actuelle du Chant Sacré du Sentier.

Il est utile de préciser que lors de la célébration du 160e anniversaire, le très célèbre Directeur d'alors, M. Marc Guignard, relevait que le Chant Sacré du Sentier était le seul chœur mixte de la Commune. Le Directeur M. Guignard tenait à ce que la participation de la société ne se borne pas seulement aux fêtes religieuses mais il voulait que régulièrement le Chant Sacré soit présent lors de cultes, ceci pour permettre aux fidèles de connaître et d'apprécier les productions de la société. Au fait... pourquoi fêter le 160e anniversaire de la société ? Ce serait oublier qu'en l'an 1840, le Chœur mixte d'alors fut appelé "Chant Sacré". Le 160e, c'était le 100e du Chant Sacré !

Encore un fait à relever ! Sur une demande de la Commune du Chenit présentée alors en 1727, II.EE de Berne, par l'intermédiaire du Bailli de Romainmôtier, accordèrent une somme de 100 florins pour contribuer à l'acquisition de quelques instruments d'église.

Disons encore que tout au long de son existence, il y eut des hauts et des bas ( c'est comme ça en musique). C'est ainsi que selon l'avis d'une commission, de concert avec une délégation municipale, il fallait absolument améliorer le chant à l'église, tout particulièrement ce qui concernait les trombones. La rédaction d'un nouveau règlement s'imposait ! C'était en 1831. Dès lors, selon l'avis de dite commission, il était nécessaire de rendre le son des trombones beaucoup plus doux. C'est la Municipalité qui s'est chargée d'aviser les musiciens concernés en donnant l'ordre de se conformer à ces nouvelles directives ! Il faut préciser que ces joueurs de trombone étaient salariés aux frais de la caisse communale.

Deux ans plus tard, cette même Municipalité voulut supprimer ce subside mais voilà... le comité de la société ne l'entendit pas de cette oreille ! N'oublions pas que ces gens du comité avaient de l'oreille et le chant des sirènes communales ne pouvait convaincre ces personnages qui, eux aussi, connaissaient la musique en matière de finances ! Qu'y-t-il de nouveau sous le soleil ? Lors de l'assemblée générale du 25 mars 1835, on s'aperçoit que le chant de concert fait peu de progrès et que le goût du chant religieux est en forte baisse ! Serait-ce toujours le cas ?

Toutefois, une commission fut désignée pour trouver la ou les solutions pour pallier ces lacunes et parvenir à perfectionner le chant au concert.

Maintenant, faisons un retour et reparlons de la scission intervenue suite à la construction du temple du Brassus. Au moment de la dissolution en 1840, de nouveaux règlements furent élaborés. La plus grande innovation, véritable révolution à cette époque,, fut la rédaction de quelques articles dont l'importance ne peut nous échapper. L'art. 3 dit clairement que la société se compose de personnes adultes des deux sexes alors que l'art. 4 précise qu'il faut être membre de l'Eglise pour faire partie de la société. Enfin, une devise est adoptée : "UNION et FORCE", c'est biblique, c'est patriotique ! N'omettons pas qu'un chant de Noël de David Piguet, pasteur, avec pour titre "Les Champs d'Ephraïm", a été chanté pendant près de 50 ans pour le Chant Sacré.

Enfin, relevons une particularité remarquable durant les années 1864 à 1886. Nous ne trouvons aucune trace de dépenses dans les comptes, ceci dû simplement au dévouement des membres de la société ! il faut bien préciser que de nos jours ce genre de bénévolat est monnaie courante, sinon comment feraient nos sociétés pour survivre !

A cette époque, deux sociétés de musique sont fondées. C'est la Société chorale du Sentier et l'Orchestre "l'Harmonie". Quelques années plus tard, c'est la catastrophe ! c'est la décadence. Le comité en place propose la dissolution de la société. Toutefois, on continue mais avec quelques décisions plutôt draconiennes ! les répétitions auront lieu à la Cure, de manière à ce que les chanteurs soient moins distraits, de plus... on chantera debout !

Les années passent très vite et nous sommes déjà parvenus en 1880 ; il est temps de songer à commémorer le centenaire. La société, après les problèmes de somnolence rencontrés vers 1865, a repris du poil à la bête ! laquelle, je ne puis vous le dire ! Et voilà qu'une nouvelle société voit le jour et, en nous tournant vers le Levant, nous découvrons la Chorale de l'Orient, sans clocher mais avec des chanteurs !

Les années continuent de passer. Le Chant Sacré est devenu une société pareille aux autres. Le but défini par les fondateurs est resté à peu de chose près le même mais les activités en dehors de l'Eglise sont restreintes. De temps à autre, la société participe aux fêtes religieuses, les soirées familiales se font plus rares. Les voix des chanteurs ont de la peine à trouver la voie menant aux répétitions. Lors des assemblées générales, il est très souvent relevé que la fréquentation aux répétitions n'est pas forcément élevée ! Ce sont toujours les mêmes qui manquent, sans motifs apparents ! ~~es~~

Ce sont toujours les mêmes qui arrivent en retard !  
Fort heureusement, les mauvais moments vécus s'estompent.  
Petit à petit, les activités reprennent un rythme digne  
d'une société de chant. Le chantage de certains n'est plus  
qu'un mauvais souvenir ! En 1923, suite au départ de M.Ch.-  
William Aubert, directeur, il est fait appel à M.Marc Guignard.  
Est-ce l'émotion ? est-ce l'appréhension de diriger cette vé-  
-nérable société de chant ? M.Guignard tombe malade. M.Samuel  
Aubert-Iecoultre accepte d'assurer l'intérim. Et voilà que  
le pasteur, encore fort connu aujourd'hui, le pasteur Bovon  
reprend les choses en main, prend sa houlette de pèlerin et,  
officiant en recruteur, il réussit à ramener M.Marc Guignard  
au poste de Directeur. La société reprend vie, les festivités  
sont à nouveau d'actualité, les soirées refont les beaux jours  
du Chant Sacré. Des concerts sont organisés en collaboration  
avec l'Orchestre du Sentier, de même qu'avec la Chorale du  
Sentier. Le 25 avril 1942, un tout grand concert est organisé  
au Temple du Sentier, avec la participation du Chant Sacré  
sous la direction de M.Marc Guignard, de la Chorale du Sen-  
-tier, avec au pupitre M.R.Meylan, enfin l'Orchestre du Sentier  
sous la direction de M.Bertherat. Ce sont 150 exécutants que  
l'on retrouve sur le podium.  
Arrive 1943 et sa grande aventure avec l'Opéra comique " Les  
Mousquetaires au Couvent ", ~~Hit~~ supplémentaires ! Quel succès !  
Et ainsi de suite ! quel engouement et toujours sous la direc-  
-tion de M.Guignard.

Malgré la petite taille de la société, ce sont de fort nombreuses oeuvres qui sont interprétées par le Chant Sacré. Un nouvel opéra comique est mis en scène.. c'est la Mascotte, avec la collaboration de l'Orchestre. Les soirées se succèdent et nous remarquons que la collaboration avec l'Orchestre, la Chorale de l'Orient. le Choeur de Dames, voire même le Choeur mixte du lieu, permet de présenter des spectacles de haut niveau. Au printemps 1956, la jeunesse de la société est toujours là... malgré les 175 ans du Chant Sacré, avec, à ses côtés, les 75 ans de la Chorale de l'Orient. M. Marc Guignard est toujours un peu là ! Lors des festivités du 175e, on n'a pas lésiné sur la dépense ! Petite déception lors de la soirée de 1959. En effet, qui trouve-t-on en vedette ? Tout simplement le duo Gilles et Urfer... avec une salle comble sur un tiers ! Mais que faut-il à cette population pour la faire rire ? Aurait-on perdu le sens de l'humour ? ce serait très grave pour l'avenir ! Arrive le 180 e, avec production de la société au culte du dimanche matin. En janvier 1960... coucou, c'est moi Jean-Claude ! Le rideau est tombé sur un spectacle de grande qualité... interprété par les membres du groupe théâtral "Le Rideau" ! Ce n'était pas qu'un clin d'oeil. Fort beau concert le 15 mai 1960... sous la direction de l'éternel M. Marc Guignard.

Nous ne saurions passer sous silence le spectacle " ALIENOR", avec la participation du Chant Sacré, bien sûr, toujours avec au pupitre M. Marc Guignard.

1964, année de l'Expo... une vraie ! mais aussi un départ remarqué au Chant Sacré... celui du Directeur, M. Marc Guignard.

Il faut rappeler que c'est en 1923 que M.Guignard a reçu la baguette de directeur de M.Ch.-William Aubert. A part la halte pour cause de maladie, M.Guignard a dirigé le Chant Sacré durant quelque 40 ans. Qui pouvait succéder à ce Maestro ? Si l'on songe qu'au sein de la société, entre les membres des familles Aubert et Piguët, c'était une véritable colonne vertébrale, une ossature solide qui oeuvrait, le nouveau directeur ne pouvait que tomber ~~que~~ près de ce tronc ! Dès lors, M.Jean-Claude Aubert devenait le "big chief" de la société et, lors du 190e( remarquez que les anniversaires ne sont jamais oubliés par cette société) ce fut le spectacle "Terre Jurassienne" qui fut présenté au public combier.N'oublions pas le 195e, qui annonçait... le 200 e.

Nous voilà en l'an 2000 mais le 220e ne sera pas fêté ! La société connaît encore des hauts et des bas mais n'oublions pas que la devise du Chant Sacré "Union et Force" d'une part, que lors de la fondation de la société en 1780 ,il a bien été spécifié que la société ne serait jamais dissoute, d'autre part, ce qui signifie clairement qu'à l'instar de ce qui meurt,un jour ressuscitera ! Alors, vive le Chant Sacré !

Ch. ROCHAT

SOCIETE LE CHANT SACRE

1347 LE SENTIER

1780 - 2000

LISTE CONNUE DES DIRECTEURS

1870 - 1872	M. THÉOPHILE CAPT
1872 - 1876	M. PACHE RÉGENT
1876 - 1883	M. CHRISTIAN REBER ÉGALEMENT RÉGENT
1883 - 1893	M. HENRI GALLAY
1893 - 1900	M. WILLIAM NICOLE
- 1923	M. CH.-WILLIAM AUBERT DÉMISSION
1923 - 1965	M. MARC GUIGNARD
1924 - 1926	M. SAMUEL AUBERT-LECOULTRE 2 ANS DURANT LA MALADIE DE M. GUIGNARD - INTÉRIM
1965	DÉMISSION DE M. MARC GUIGNARD
1965 - 2000	M. JEAN-CLAUDE AUBERT

SOCIÉTÉ LE CHANT SACRÉ

1347 LE SENTIER

1780 - 2000

RELEVÉ DES OEUVRES ET SPECTACLES PRÉSENTÉS PAR  
LA SOCIÉTÉ

- 1880 100ÈME CHANT D'ENSEMBLE  
"PRIÈRE DANS LE DANGER" DE MÉHUL
- 1936 "LE MESSIE" DE HAENDEL, AVEC LE CHOEUR DE DAMES,  
LA CHORALE DE L'ORIENT ET L'ORCHESTRE  
DIRECTION : M. PAUL BERTHERAT
- 1939 "MARIE-MADELEINE" DE MASSENET
- 1941 "LÈ 66 ", OPÉRETTE D'OFFENBACH
- 1943 "LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT", OPÉRA-COMIQUE  
DE LS VARNEY
- 1945 "LES DEUX BILLETS", OPÉRA-COMIQUE DE POISE
- 1947 "LA MASCOTTE", OPÉRA-COMIQUE D'AUDRAN
- 1948 "IMAGES DE MON PAYS", ORATORIO POPULAIRE  
DE C.BOLLER
- 1949 "LE FARFADET", OPÉRA-COMIQUE DE A.ADM
- 1954 "PAYS DU LAC", ORATORIO POPULAIRE DE C.BOLLER  
AVEC LE CHOEUR MIXTE DU LIEU ET L'ORCHESTRE
- 1956 175ÈME "PSAUME 42 ", DE MENDELSON
- 1958 EXTRAITS DES "BÉATITUDES" DE C.FRANK, AVEC  
CHOEUR DE DAMES, LES CHORALES DU SENTIER ET ORIENT

- 1958 "LES BÉATITUDES", ORATORIO DE C.FRANK, AVEC :  
 CHOEUR DE DAMES, LES CHORALES DU SENTIER ET  
 L'ORIENT, CHOEUR MIXTE DE L'EGLISE FRANÇAISE  
 DE BERNE, CHOEUR MIXTE DE BIENNE( 250 CHANTEURS  
 ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE  
 DIRECTION DE M.FRANÇOIS PANTILLON
- 1960 "CANTATE DE LÜBECK" : "QUE TON AMOUR, Ô  
 JÉSUS-CHRIST"
- 1962 " ALIENOR", LÉGENDE
- 1965 DÉMISSION DU DIRECTEUR MARC GUIGNARD  
 "QU'AU NOM SEUL DE CHRIST", ORCHESTRE DE  
 BUXTEHUDE, AVEC LE CHOEUR MIXTE DE LE LIEU
- 1970 "GLORIA" , DE VIVALDI
- 1970 "TERRE JURASSIENNE", DE JEAN-CL. AUBERT
- 1971 "GLORIA", DE VIVALDI, LORS DE L'EXPO DE ROLLE
- 1973 "MESSE EN SOL MAJEUR" DE FR.SCHUBERT
- 1975 195ÈME : "MISSA BREVIS K220" DE MOZART
- 1980 200ÈME : "MESSE ALLEMANDE" DE FR.SCHUBERT